

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 41 (1912)

Heft: 13

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — † *La révérende Sœur Augusta.* — La rév. Sœur Augusta, institutrice à l'école supérieure des filles de Villarimboud, vient de terminer sa carrière pédagogique par une sainte mort, survenue à la suite d'une courte maladie, supportée avec un courage qui ne s'est pas démenti un seul instant, malgré l'acuité des souffrances.

Originaire de Hambourg, la rév. Sœur Augusta était née à Bremgarten, en 1852, de parents foncièrement chrétiens.

Après avoir fréquenté les écoles primaire et secondaire de Bremgarten et l'école normale de Menzingen, elle débuta dans la carrière de l'enseignement comme institutrice à Roth (Lucerne). Trois ans plus tard, elle remplit les mêmes fonctions à Beckenried. Durant sept ans, elle exerça un zèle infatigable dans cette dernière commune, où chacun conserve encore le meilleur souvenir de cette maîtresse exemplaire. Enfin, le 12 octobre 1886, elle était appelée à la tête de l'école supérieure des filles de Villarimboud. Pendant vingt-six années, elle s'y montra excellemment à la hauteur de sa mission. Elle possédait à un haut degré le talent de l'enseignement. Aussi ses aptitudes pédagogiques, jointes à un dévouement sans bornes et à une foi très vive, eurent-elles le plus grand succès.

Le 5 novembre 1911, la population de Villarimboud fêtait, par une joyeuse agape, son vingt-cinquième anniversaire. En cette occurrence, comme témoignage de gratitude, ses élèves, vieilles et jeunes, lui faisaient don d'un magnifique cadeau. Les témoins de cette touchante fête doivent se rappeler le petit et charmant discours qu'elle avait préparé pour remercier ses bienfaitrices.

Les funérailles ont eu lieu le 4 juin. En tête du cortège marchaient les enfants des écoles, précédés de la croix pastorale; puis les enfants de Marie, avec leur bannière voilée de crêpe; la société de chant; un nombreux clergé; le cercueil, porté par six consœurs; M. J. Crausaz, inspecteur scolaire, accompagné d'une quarantaine de membres du corps enseignant; les parents; les autorités communales, paroissiales et scolaires. La population de la paroisse s'y trouvait aussi presque au complet, et fermait le cortège.

Au repas, qui a suivi la cérémonie de l'enterrement, M. le curé Wicht a fort bien interprété les sentiments de tous en

rappelant ce que fut la rév. Sœur Augusta : une institutrice modèle, qui a joint, à l'apostolat de la parole, l'apostolat de l'exemple et de la prière.

VOLLERY, Alfred, *instituteur*.

— L'Université de Fribourg organise des cours de vacances pour le public lettré et spécialement pour le personnel enseignant des écoles primaires. Ils commenceront le 22 juillet et finiront le 27 juillet. L'inauguration se fera le dimanche 21 juillet, à 6 heures du soir, au Café des Merciers. La *carte de participation* est délivrée par la Chancellerie de l'Université. Elle donne le droit d'assister à tous les cours. Le *droit d'inscription* est de 5 fr. pour les instituteurs ou institutrices et de 10 fr. pour tous les autres participants. *Tout participant, membre du corps enseignant fribourgeois, sera mis au bénéfice d'une bourse spéciale*. Les personnes désirant suivre les cours devront se faire inscrire verbalement ou par lettre à la Chancellerie de l'Université avant le 18 juillet. Les cours, auront lieu dans le *bâtiment universitaire* du Lycée. Les horaires s'y trouveront affichés dès le début des cours. Les conférences seront données dans la langue en laquelle elles seront annoncées au programme. Dès le début des cours, des affiches spéciales renseigneront les participants sur les distractions qui leur seront offertes : soirées familiales, excursions, visites de monuments et de collections, concerts, etc. Pour tout ce qui concerne le *logement* et la *pension*, on peut se procurer des renseignements à la *Chancellerie de l'Université*.

— Mardi 4 juin, les instituteurs et les institutrices du IV^{me} arrondissement B, réunis en conférence générale à Fribourg, ont fêté le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en fonctions de M. Perriard, leur cher et dévoué inspecteur. A midi, un modeste banquet, servi à la *Tête Noire*, réunissait le corps enseignant autour du sympathique jubilaire. M. le conseiller d'Etat Python, ayant dû s'absenter, s'est fait représenter par M. Barbey, chef de service, qui lut une chaleureuse lettre de félicitations adressée à M. Perriard par M. le Directeur de l'Instruction publique. Le banquet fut très animé. M. l'inspecteur y fut l'objet des plus élogieux compliments, exprimés en prose ou en vers par M. Barbey, chef de service, par MM. Bächler et Pillonnel, instituteurs, etc. Un chant d'ensemble, composé par M. le professeur Bovet pour la circonstance, fut exécuté par le chœur des instituteurs. A ces marques d'affectueuse reconnaissance, M. Perriard, très ému, répondit en assurant le corps enseignant primaire de

l'arrondissement de toute sa sympathie et de tout son attachement.

— *Musée pédagogique.* — Les belles collections de tableaux d'enseignement religieux ont attiré nombre de visiteurs au Musée pédagogique. Les pédagogues ont accordé leur admiration à la « Bible de Düsseldorf » ou aux lithographies de Hein. Les artistes ont vanté les planches originales de la Société d'art chrétien de Munich, les superbes compositions de Fugel. Les catéchistes ont été heureux de faire connaissance avec les gravures liturgiques de Swoboda et avec la collection des tableaux que M. Descloux, curé de Matran, a dessinés ou composés dans le but d'illustrer certaines vérités difficiles à faire comprendre aux enfants. M. Léon Genoud, Directeur du Musée, a été bien inspiré d'organiser cette intéressante et suggestive exposition.

— L'École ménagère de Broc a clôturé ses cours. L'examen a été présidé par M^{lle} Gremaud, la distinguée inspectrice des ouvrages manuels. M^{me} et M^{lle} Python, déléguées de M. le directeur de l'Instruction publique, le clergé de la paroisse, les Dames du Comité de l'École, M. le syndic de Broc, l'honoraient de leur présence. On a pu admirer une fois de plus les capacités pédagogiques de l'examinatrice M^{lle} Gremaud. Les réponses des élèves, malgré quelques hésitations dues à l'émotion, révélèrent également le travail intelligent, consciencieux et fécond de leur excellente maîtresse, la S^r Celsine, à qui tous les assistants rendent hommage. Très remarquables ont été les travaux des jeunes filles et très goûtée « la partie pratique de l'examen », un exquis banquet. Au dessert, M. le Prieur remercie M^{mes} Python de leur honorante visite, il sait trouver un mot délicat pour tous, et il termine en disant l'utilité des écoles ménagères, dont le premier mérite revient au promoteur de l'institution, M. le Directeur de l'Instruction publique. La touchante cérémonie de la distribution des prix réunit une seconde fois invités et élèves dans la salle de classe. M^{me} Python veut bien faire aux jeunes filles l'honneur de leur délivrer elle-même les diplômes.

Suisse romande. — La conférence des chefs des départements de l'Instruction publique de la Suisse romande s'est réunie le 31 mai dernier, à Genève, sous la présidence de M. Camille Décoppet. Elle a décidé de demander aux autorités cantonales d'interdire l'accès des cinématographes aux enfants âgés de moins de seize ans. La conférence s'est aussi occupée du *Glossaire des patois romands*, de l'*Annuaire de l'Instruction publique*, dont le rapport et les comptes ont

été adoptés, de l'*Atlas scolaire suisse*, de la future exposition scolaire à Berne en 1914 et de diverses autres questions, qui ont pour la Suisse romande un intérêt commun.

(*L'éducateur.*)

Genève. — Une école libre des sciences de l'éducation va s'ouvrir à Genève le 15 octobre prochain sous le nom d'Institut J.-J. Rousseau. M. le Dr Bovet, professeur de philosophie à Neuchâtel, en prendra la direction. Parmi les professeurs indiqués, on cite MM. Claparède, professeur à l'université de Genève, et Millioud, professeur à l'université de Lausanne. L'Institut sera à la fois une école et un centre de recherches. Il orientera sur toutes les questions scolaires les personnes qui se destinent à l'enseignement et il cherchera à centraliser les documents de toute nature propres à faire progresser la pédagogie. Les principales branches, sur lesquelles portera l'enseignement, seront la psychologie, la didactique générale, l'hygiène scolaire, la pédagogie des enfants arriérés et anormaux, l'éducation morale et sociale, enfin l'histoire et la philosophie des grands éducateurs.

Saint-Gall. — L'assemblée annuelle de l'association suisse pour l'enseignement commercial a eu lieu à Saint-Gall. Différents gouvernements cantonaux s'étaient fait représenter, ainsi que les autorités scolaires de différentes villes, plusieurs chambres de commerce, écoles de commerce et le Département fédéral du commerce et de l'industrie, qui avait délégué M. Junod. Divers professeurs ont rapporté à l'assemblée générale, entre autres M. Jaccard, professeur à Lausanne.

Appenzell. — L'association catholique suisse d'éducation a eu son assemblée générale à Appenzell le 2 juin dernier. A la même date et au même endroit avait lieu la réunion des délégués. Le programme annoncé a été ponctuellement suivi. A deux heures de l'après-midi, les participants se sont rendus à l'église paroissiale, où M. le curé Högger a prononcé un discours sur les dangers que court l'enfance et les moyens de conserver l'innocence première. A trois heures, M. Tresp a présidé la réunion générale, dans laquelle M. le Dr Helg a présenté sur l'influence qu'exerce l'histoire sur le gouvernement de la vie. La présentation de cet intéressant rapport fut suivie d'une discussion animée, à laquelle, entre autres, prirent part MM. Rusch et Benz. L'idée a été émise que l'association devrait faire tous ses efforts pour favoriser la composition d'une Histoire suisse, dans laquelle une place soit accordée à l'évolution de la civilisation. M. le conseiller

national et landammann Steuble devait prononcer le discours de clôture. Empêché de remplir sa promesse, il a été remplacé par M. le commissaire épiscopal Breitenmoser; l'orateur a insisté sur la nécessité qui incombe aux parents d'inspirer à leurs enfants des sentiments de crainte de Dieu et de leur faire suivre la vocation à laquelle la Providence les appelle. L'affluence des participants a été considérable. La fête a eu un plein succès.

France. — M. l'abbé Bouteyre, ancien élève de l'école des Chartes et de la Sorbonne, avait demandé à être inscrit parmi les candidats à l'agrégation de philosophie. Renouvelant des refus antérieurs, M. Steeg, ministre de l'Instruction publique, alléguait que « l'état ecclésiastique auquel M. Bouteyre s'est consacré, s'oppose à ce qu'il soit admis dans le personnel de l'enseignement public, dont le caractère est la laïcité ». L'intéressé a introduit devant le Conseil d'Etat un recours contre cette décision. Mais, par un arrêt rendu dernièrement, la haute assemblée a rejeté le pourvoi. L'éviction, dont se plaint M. Bouteyre, est un fait accompli. Cette singulière décision ne trouve sa justification dans aucun texte de loi. M. Bouteyre, a été écarté simplement pour insuffisance de « laïcité ». Payer les impôts, Messieurs, portez le sac du troupiier; mais ne briguez pas d'emploi public. Notre bon plaisir abroge l'article de la *Déclaration des droits* : « Les fonctions publiques sont accessibles à tous les citoyens. »



CAISSE DE RETRAITE des membres du corps enseignant.

Les membres de la Caisse de retraite du corps enseignant primaire et secondaire sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur le samedi, 6 juillet prochain, à 1 1/2 heure de l'après-midi, à la brasserie Peyer, salle du 1^{er} étage, à Fribourg.

TRACTANDA :

1. Nomination du Bureau de l'assemblée.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Rapport administratif du Comité.
4. Approbation des comptes de 1911.
5. Préavis concernant la cotisation pour 1912.
6. Nomination de la Commission examinatrice des comptes.
7. Rapport de la Commission de revision de la loi.
8. Questions éventuelles et propositions individuelles.

AU NOM DU COMITÉ :

Le Secrétaire, **H. Guillod.**